

Rapport Annuel 2009



Pour la justice sociale en Afrique

Table des matières

- 1** Message du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Exécutif
- 2** Souveraineté alimentaire en Afrique
 - Mesures de portée générale pour de meilleures conditions d'exploitation agricoles 2
 - Table ronde : Action de sensibilisation en faveur du renforcement des partenariats Nord-Sud 4
- 3** Donner la parole aux survivants de violence sexuelle
 - Sécurité et justice en faveur des femmes..... 6
- 4** VIH et sida
 - Au-delà des préoccupations de santé 8
 - La campagne "Ensemble" apporte de l'espoir aux communautés locales..... 8
- 5** Consolidation de la paix par le dialogue
 - Le dialogue et la paix conduits par la communauté prennent de l'importance..... 10
- 6** Section financière
- 7** À propos d'ACORD

Publié en 2010 à Nairobi (Kenya)
© 2010 ACORD (Association de Coopération et de Recherches pour le Développement)
Conception : Christine Okila
Traduit par: Sylvia Amisi
Photo page de couverture par ACORD au Rwanda
Photos prises par Ali Zang-Nezoune, Ann Chira, Dolico Limited, Julia Liliana, Kaiprod, Nick Elebe et Ruthpearl Ng'ang'a



Conférence sur la sécurité des femmes et la diligence requise, Kampala, octobre 2009

1 Message du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Exécutif

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport annuel d'ACORD pour l'exercice 2009. Au cours de cette année revue, nous avons fait beaucoup de chemin ensemble et notre appui a contribué à améliorer la vie des femmes, des hommes et des enfants en Afrique.

Ce rapport présente le contexte dans lequel ont évolué nos actions de développement ainsi que les programmes mis en œuvre en collaboration avec nos partenaires aux niveaux local, national, régional, panafricain et mondial.

Environ un milliard de personnes souffrent en permanence de la faim à l'échelle planétaire et 230 millions d'entre elles ne mangent pas à leur faim ou sont sous-alimentées en Afrique subsaharienne. Cette situation est inacceptable.

ACORD a immédiatement pris des mesures pour y remédier en adoptant des pratiques liées à ses objectifs de plaidoyer et de positionnement et en mettant en place des alliances stratégiques avec ses partenaires du Nord.

En 2009, ACORD a mis l'accent sur la participation active de la société civile et des citoyens dans les activités du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) de l'Union africaine, comme point d'entrée dans la recherche de solutions à la pauvreté et aux droits des personnes et des communautés. Le PDDAA a pour but ultime l'élimination de la faim et la réduction de la pauvreté grâce à une croissance basée sur l'agriculture. ACORD se consacre à l'appui des groupes d'agriculteurs afin que ces derniers puissent revendiquer un rôle plus important dans l'élaboration de politiques agricoles et celles concernant la sécurité alimentaire.

En outre et de concert avec ses partenaires, ACORD a poursuivi ses activités de promotion de l'égalité entre les sexes, en renforçant les organisations féminines et en les encourageant à faire partie des instances politiques nationales et régionales. L'organisation a également continué à appuyer les efforts des communautés et des agriculteurs dans la gestion et la prévention des conflits et dans les processus de consolidation de la paix. Les questions de stigmatisation liées au VIH et au SIDA et de discrimination sous toutes ses formes ont également été abordées.

Ainsi, dans son action et son plaidoyer, ACORD a adopté des approches dictées par la nécessité d'adapter la réalité aux exigences des mécanismes mis en place sur le plan régional, continental et international et qui affectent la vie des bénéficiaires de son intervention. Le plan d'action et de plaidoyer de l'organisation continuera d'être axé sur les besoins des communautés en se basant principalement sur les études centrées sur les personnes.

Beaucoup reste encore à faire pour relever les défis qui continuent d'affliger les collectivités en quête de moyens de subsistance et de justice dans diverses régions du continent africain. Il s'agit entre autres de la production alimentaire, de la résolution des conflits, de la pandémie du VIH/SIDA et des droits des femmes.

Ainsi, la feuille de route du développement de l'Afrique n'est pas encore achevée et cet exercice nécessite la contribution de tout un chacun. ACORD est bien placé pour répondre à bon nombre de ces défis grâce à son action de grande portée. Son rôle en tant qu'organisation panafricaine œuvrant pour la justice sociale et le développement en faisant cause commune avec les populations pauvres et privées de leurs droits, lui permet de travailler confortablement avec les associations et les réseaux communautaires.

L'année 2009 est donc entrée dans les annales de cette longue histoire vieille de plus de 30 ans de travail dévoué et ciblé, dont l'objectif est la réalisation de la justice sociale. Au nom du personnel d'ACORD, de sa direction et de son Conseil d'Administration, nous tenons à remercier tous nos partenaires et bailleurs de fonds qui ont permis d'avoir un impact positif dans la vie des personnes pauvres et marginalisées et de ce fait de franchir un pas vers la justice sociale en Afrique.



Ibrahim Ouédraogo
Président du Conseil
d'Administration



Ousainou Ngum
Directeur Exécutif



Des femmes en train de cultiver la terre dans le district de Kitgum dans le nord de l'Ouganda. Il faut démocratiser le débat et la prise de décision dans le PDDAA en s'assurant que les décisions stratégiques sont prises avec la participation des femmes et des organisations de petits exploitants agricoles.

2 Souveraineté alimentaire en Afrique

Mesures de portée générale pour de meilleures conditions d'exploitation agricoles

Les systèmes alimentaires africains ont toujours exclu la participation active de l'immense majorité de personnes impliquées dans la production de denrées alimentaires et l'alimentation des populations dans la formulation des politiques agricoles et alimentaires. Il s'agit surtout des femmes, des petits agriculteurs, des populations autochtones, des migrants ainsi que des ouvriers agricoles, piscicoles et pastoraux. Il est donc essentiel que ces producteurs, qui représentent un pourcentage énorme des personnes souffrant de la faim, aient leur mot à dire dans la définition des politiques qui affectent leurs moyens de subsistance.

Réduction de la pauvreté

La mise en œuvre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) offre des choix viables pour lutter efficacement contre la pauvreté et en faveur des droits des personnes et des communautés en Afrique. La mission du PDDAA est d'aider les pays africains à atteindre un degré plus élevé de croissance économique grâce à un développement axé sur l'agriculture.

Le PDDAA a été créé en 2003 lorsque les gouvernements africains se sont engagés, dans la Déclaration de Maputo, à augmenter l'investissement public pour l'agriculture d'au moins 10%. Bien que les progrès enregistrés au cours des dernières années aient été lents, la flambée des prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux, qui a eu des retombées planétaires en 2007 et 2008, a ramené l'agriculture et la sécurité alimentaire à l'ordre du jour international.

ACORD s'emploie à participer au processus par la promotion d'un mouvement durable d'agriculteurs et en portant leurs besoins à l'attention des décideurs politiques et des gouvernements nationaux. Les partenariats locaux contribuent également au renforcement des réseaux d'agriculteurs, à l'amélioration de l'accès aux marchés et des capacités commerciales aux niveaux national et régional.

Ces activités servent à promouvoir les objectifs du PDDAA et l'engagement des gouvernements à investir au moins 10% du budget national dans l'agriculture et à s'assurer que ces investissements bénéficient en particulier les petits agriculteurs et les femmes. Au cours de l'année 2009, ACORD a réalisé des études d'évaluation des capacités des réseaux de souveraineté alimentaire au niveau national afin d'améliorer la qualité des interventions dans les démarches de plaidoyer. Cet exercice et les informations obtenues contribuent à identifier les besoins et à définir les modalités nécessaires pour appuyer et soutenir les réseaux d'agriculteurs et ainsi leur permettre de se développer.



“Les pays doivent être libres de fixer leurs priorités dans la production destinée à la consommation locale et à l'autosuffisance alimentaire et être capables de prendre des mesures de prévention pour lutter contre le dumping et les abus des forces de marché de l'agro-industrie” - Au-delà de 10%: Rendre l'action du PDDAA efficace dans la réalisation de la souveraineté alimentaire en Afrique.



Récolte par de petits agriculteurs. Les femmes sont appelées à participer directement à la formulation des politiques agricoles à tous les niveaux, y compris au niveau international en raison du rôle central qu'elles jouent dans l'agriculture africaine.

Table ronde: Actions de sensibilisation en faveur du renforcement des partenariats Nord-Sud

“ En Afrique, la crise économique et financière s'est déjà transformée en une crise alimentaire et les APE vont empirer les choses ”

Mary Sakala, représentante de l'organisation paysanne “East and Southern Small-scale Farmers”.

Les Accords de Partenariat Economique (APE) constituent un sujet de négociation entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et de l'Union européenne. Le débat continue de susciter de vives réactions de la part de la société civile africaine sur les doutes posés quant aux gains réels qu'en tirent les agriculteurs locaux.

En mars 2009, ACORD a organisé et pris part à une tournée baptisée « Speaker's Tour » la participation des paysans leaders et des parlementaires nationaux afin de faire entendre les préoccupations des agriculteurs, en particulier auprès des décideurs européens.

Grâce à l'appui d'ACORD et de ses partenaires européens, la délégation a pu se rendre à Berlin, Bruxelles, Madrid, Paris et Londres afin d'assurer l'implication des agriculteurs, des parlementaires, de la société civile et des médias européens dans le débat sur les deux instruments susceptibles d'engendrer des conséquences négatives sur les petits agriculteurs du continent africain, à savoir les APE et la Politique Agricole Commune (PAC) de la Communauté européenne.

“La crise alimentaire actuelle met en évidence l'urgence requise dans l'élaboration d'une réglementation équitable des échanges commerciaux. Plutôt que de maintenir la dépendance de l'Afrique par rapport à la bienveillance des pays développés, il faut mettre en place un accord équitable axé sur le développement”

Catherine Kimura, Présidente du Comité législatif de la communauté Est africaine.

Protection contre la concurrence déloyale et la fragmentation

À Bruxelles, les agriculteurs et les députés africains ont souligné devant le Parlement européen, les effets néfastes du dumping des produits agricoles effectué par les pays de l'Union européenne. Au cours de leur séjour en Belgique, les délégués ont également visité la plus grande organisation d'agriculteurs flamands (Boerenbond). Ils ont été heureux d'entendre Boerenbond partager leurs préoccupations et souligner que les régions africaines devraient pouvoir protéger leurs marchés locaux et régionaux contre la concurrence déloyale.

L'on redoute que les APE fassent obstacle aux perspectives de développement des marchés émergents d'Afrique et aux initiatives locales visant à assurer la sécurité alimentaire sur le continent. En outre, la réalité a progressivement confirmé cette crainte étant donné que les APE vont à l'encontre des efforts d'intégration régionale. Ainsi, la lutte menée par les organisations de la société civile et les mouvements paysans pour se faire entendre devrait se poursuivre. Cela permettra d'obtenir un appui plus vigoureux des communautés à travers l'Afrique du fait que les aspects négatifs liés aux APE commencent à se manifester.



Manifestation au cours de la campagne de 2009 dont le slogan était “S'arrêter, Réfléchir et Résister” et visant à dénoncer les effets néfastes des accords de partenariat économique.



Mosaïque reflétant la triste réalité cachée des crimes de guerre et de la lutte pour mettre fin à l'impunité de la violence sexuelle contre les femmes et les filles.

3

Donner la parole aux survivants de violence sexuelle

Sécurité et justice en faveur des femmes



Conférence de Kampala, octobre 2009

L'augmentation du niveau et du type de violence contre les femmes et les filles constatée au cours de la dernière décennie a montré que les textes des cadres juridiques ont peu de valeur s'ils ne bénéficient pas de l'application et de l'engagement de l'État de droit. Cela est particulièrement vrai pour les communautés africaines en évolution rapide. Les nouveaux défis émergents sont notamment la nature sous-régionale des conflits et le trafic de personnes à travers les frontières poreuses.

Au cours de l'année 2009, ACORD a lancé un programme régional intitulé "Les crimes de guerre cachés: un défi pour l'impunité des violences sexuelles au sein des pays de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs" grâce au financement du Fonds du gouvernement néerlandais pour l'OMD3.

Le programme couvre les activités d'ACORD au Burundi, en République Démocratique du Congo, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Il appuie la mise en œuvre de mécanismes visant à lutter contre l'impunité, à faciliter l'accès à la justice aux survivants de violences sexuelles et à promouvoir les droits des femmes et des organisations féminines.

7

Étapes franchies en 2009 vers l'élimination de l'impunité de la violence sexuelle et de celle basée sur le genre

Avril 2009

La nécessité d'inculquer la volonté politique, d'accroître la capacité constitutionnelle et d'engager la participation et la responsabilité communautaire a été fortement exprimée lors du lancement à Nairobi de la campagne "Mon corps, mes droits".

Joséphine Odera, Directrice régionale du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme en Afrique centrale a souligné qu'« actuellement, le défi devant nous est de reconnaître la gravité du problème et d'éviter de faire partie des auteurs à notre insu. Nous devons donc prendre courage et faire ce qui doit être fait au bon moment ». Elle a également encouragé les participants à intensifier les efforts de plaidoyer afin d'enrayer l'impunité des violences sexuelles.

Sur la base des conclusions des audits judiciaires sur la violence sexuelle effectuées dans les cinq pays, les recommandations font appel à une législation nationale sur les crimes sexuels plus forte, soutiennent l'amélioration des compétences pour le traitement des violences sexuelles au sein du service de police, la promotion de l'infrastructure de santé sensible aux besoins de la violence sexuelle et le renforcement des capacités de suivi et de réponse des organisations communautaires.

Octobre 2009

La deuxième conférence panafricaine sur l'élimination de l'impunité des violences sexuelles dont le thème était « Sécurité des femmes et diligence raisonnable – changement de récits » a eu lieu à Kampala, en Ouganda. Elle a offert non seulement un forum de réflexion mais également un espace pour l'engagement pratique des intervenants sur la portée de la sécurité des femmes et des plateformes et des structures de justice transitionnelle en vue de redéfinir la réponse des femmes à l'impunité des violences sexuelles.

Le communiqué de la conférence a été rédigé par l'équipe de représentants des parlementaires, des institutions régionales et des organisations de la société civile de la région des Grands Lacs. Les participants se sont engagés à s'impliquer davantage et à mettre en place de nouvelles stratégies afin de tenir les gouvernements responsables, d'investir dans le renforcement des moyens d'action et des liens, de mobiliser de nouveaux groupes d'intérêt, d'offrir des perspectives et de remettre en cause les cadres idéologiques qui traitent les femmes comme des êtres inférieurs.



On ne peut pas réaliser le changement fondamental sans une certaine dose de folie. Dans ce cas, celle-ci vient du non-conformisme, du courage de transformer le passé des vieilles formules, du courage d'inventer le futur - Thomas Sankara





Un forum des femmes sur la sensibilisation à la prévention de la transmission mère-enfant, près du lac Victoria au Kenya.

4 VIH et SIDA

Au-delà des préoccupations de santé

Pour de nombreuses communautés africaines. Les effets négatifs du VIH/SIDA continuent à se faire sentir dans tous les secteurs notamment l'éducation et l'agriculture. Dernièrement, la théorie jusqu'alors répandue selon laquelle le VIH/SIDA est uniquement un problème de santé a radicalement changé.

Plus de 25 millions de personnes, incluant la part la plus active de la population des 15 - 49 ans, sont infectées par le VIH dont 60% d'entre elles sont des femmes et des filles.

Cela présente un tableau sombre du bilan de l'Objectif 6 du Millénaire pour le Développement sur la lutte contre le VIH et le SIDA. La perte des membres productifs de la communauté a des incidences sur la capacité d'un ménage à produire ou à acheter de la nourriture.

Toutefois, rien n'est encore perdu. Des programmes de sensibilisation menés par ACORD et divers groupes, réseaux et partenariats au niveau de la base ont contribué à inverser ces tendances négatives en Afrique subsaharienne. Cela se passe en même temps que l'intégration du VIH dans toutes les activités liées à la sécurité alimentaire, en particulier celles liées au genre et à la transformation des conflits.

La baisse de la prévalence du VIH en Afrique subsaharienne redonne l'espoir. Par ailleurs, les besoins des personnes vivant avec le VIH sont désormais exposés dans les campagnes mondiales telles que la campagne pour une génération sans SIDA ainsi que l'affectation budgétaire de 15% à la santé dans le cadre de la Déclaration d'Abuja.

“ La pauvreté est à la fois une conséquence et une cause de la propagation du VIH/SIDA. Cette interdépendance s'étend à tous les niveaux, notamment aux niveaux individuel, familial, communautaire, national, régional et mondial. ”

Ousainou Ngum, Directeur Exécutif d'ACORD.

La campagne “Ensemble” apporte de l'espoir aux communautés locales

Une campagne nationale baptisée « hommes et femmes, ensemble pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH » a été un évènement clé pour ACORD au Burundi. Elle a offert la possibilité de lancer les activités de la journée mondiale de lutte contre le SIDA et de la semaine de sensibilisation au VIH/SIDA et de faciliter l'organisation de forums publics, de talk-shows et de descentes sur le terrain pour visiter les personnes touchées par le VIH/SIDA.

Ces évènements ont attiré des militants et des défenseurs des droits des personnes vivant avec ou affectées par le VIH/SIDA de 11 provinces ainsi que des représentants d'organisations travaillant sur les questions relatives au VIH.

L'action d'ACORD au Burundi a été axée sur la promotion de l'accès universel aux soins, afin de faire le suivi des engagements pris par les États à investir au moins 15% du budget public dans le secteur de la santé. Les conditions de vie des populations touchées par le VIH et le SIDA, en particulier les femmes, ont été au centre de nos préoccupations lors de la campagne.

Le lancement de la Journée mondiale de la lutte contre le SIDA et de la semaine de sensibilisation au VIH/SIDA a eu lieu au siège de “Ntusigarinyuma”, une association des personnes vivant avec le VIH dans la commune de Kayogoro.

“Suite aux discussions menées sur la sensibilisation au VIH, j'ai pu comprendre l'avantage d'aller chercher des conseils et de faire le test de dépistage, en particulier lorsqu'on attend un bébé. J'ai subi ce test et je bénéficie d'une assistance, notamment une vache laitière qui m'a été offerte pour aider à nourrir mon bébé. Les bonnes nouvelles sont que mon enfant est séronégatif et c'est un cadeau que j'offre à l'Association Ntusigarinyuma pour son appui”, a indiqué Bernadette, un membre de l'Association Ntusigarinyuma pour les personnes vivant avec le VIH.

Les statistiques de 2009 ont montré que sur 80% de femmes enceintes devant consulter les centres de dépistage volontaire et conseils au Burundi, uniquement 39% l'ont fait, alors que seulement 10% ont suivi à la lettre les directives de prévention de la transmission mère-enfant. En outre, la faible implication des membres de la communauté, surtout celle des hommes a été considérée comme l'un des plus grands défis. L'on espère que la campagne “Ensemble” lancée au Burundi, contribuera à améliorer cette situation.

5

Consolidation de la paix par le dialogue

Le dialogue et la paix conduits par la communauté prennent de l'importance

Promouvoir le dialogue entre les communautés autour des questions de gestion des ressources naturelles peut conduire à une réponse plus pacifique dans la gestion des ressources. Ce fut le cas au Tchad où ACORD a fait la promotion de la paix à travers un projet de gestion conjointe des ressources naturelles.



Agriculteurs et éleveurs au Tchad écoutant attentivement lors du dialogue et de la formation communautaires

L'utilisation des terres, l'accès aux points d'eau et autres activités liées aux ressources naturelles font partie de la dynamique sociale qui a conduit aux différends et aux conflits violents entre les communautés dans les régions de Chari, Guera, Hadjer Lamis et Ouaddaï au Tchad. En 2009, environ 300 personnes sont mortes à cause des violences liées à l'utilisation des ressources naturelles.

La Convention locale essaie de corriger ces cycles de violence en faisant participer les communautés dans le dialogue afin de trouver des solutions à base communautaire durables. Les efforts de paix ont pu atteindre plus de 150.000 personnes dans 10 groupes communautaires de 4 régions.

Les conflits, qu'ils soient de nature politique, économique ou sociale ont des effets dévastateurs sur les pays instables et sur les segments les plus vulnérables de la population, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les pauvres

Mise en œuvre des Recommandations de l'ONU sur les causes des conflits et la promotion de la paix et du développement durables en Afrique, 2009.

Les autorités locales ont distribué des copies de la convention locale aux membres des sous-comités dans leurs zones respectives. L'appui supplémentaire accordé par les dirigeants communautaires a démontré le haut niveau d'intérêt des communautés locales dans la construction d'une paix durable. ACORD s'est associé à Fikirna, un groupe de réflexion et de plaidoyer sur la consolidation de la paix, afin de pouvoir atteindre les endroits les plus éloignés de son plan de dissémination. En outre, les membres des unités qui ont formé le cadre de consultation se sont régulièrement rendus dans plusieurs zones afin d'expliquer davantage aux différentes communautés l'importance des accords de paix.

“Les groupes d'agriculteurs et d'éleveurs ont été en mesure de s'approprier et d'utiliser le mécanisme endogène de prévention des conflits reflétant ainsi leur volonté de passer à un niveau supérieur dans la gestion des conflits”, explique Abdoulaye, un représentant d'un groupe local de consolidation de la paix de Bokoro.

Ainsi, les conflits de longue durée ont considérablement diminué au cours de l'année sous revue et le nombre de cas de corruption par les forces de sécurité est en baisse. Plus important encore, les éleveurs et les agriculteurs ont commencé à coexister pacifiquement, comme en témoigne les mariages, les baptêmes et les échanges commerciaux.

“Avant la mise en place de la convention locale, c'étaient les autorités communautaires et les agents de sécurité qui assuraient le rôle de médiateur lors des conflits. Actuellement, les membres des communautés peuvent se réunir pour trouver des solutions, jouant le rôle de principaux acteurs et d'arbitres de la paix”, constate un membre d'un réseau local pour la paix de Hadjer Lamis.

Un intérêt sans cesse croissant dans l'appui à la consolidation de la paix et au processus de négociation a été observé auprès d'autres intervenants locaux, de l'Union européenne, des bailleurs de fonds, des décideurs politiques et même des pays voisins. Cela est encourageant et donne une lueur d'espoir aux communautés en situation de conflits causés par l'utilisation des ressources naturelles.

6 Section financière

Comptes d'ACORD pour l'exercice clos au 31 décembre 2009

((En milliers de livres sterling))

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Total 2009	Total 2008
Recettes				
Dons et ressources analogues	42	0	42	33
Ressources provenant du gouvernement et d'autres pouvoirs publics	1,457	6,131	7,588	6,762
Total de Recettes	1,499	6,131	7,630	6,795
Dépenses				
Activités caritatives - en cours	1,315	6,354	7,669	6,361
Coûts liés à la gouvernance	105	53	158	161
Total de Dépenses	1,420	6,407	7,827	6,522
Réserves nettes (dépenses)	79	(276)	(197)	273
Total des montants reportés fin l'an 2008	873	616	1,489	1,216
Total des montants reportés fin l'an 2009	952	340	1,292	1,489

Tous les revenus et les dépenses découlent des activités courantes. Il n'y a pas de gains ou pertes autres que ceux montrés ci-dessus. Par conséquent, il n'y a aucun relevé de gains et pertes constatées.

Le tableau ci-dessus est un extrait du résumé des comptes complets. Les comptes complets sont vérifiés par Horwath Clark Whitehill LLP et sont accessibles sur le site internet: www.acordinternational.org

Maggie Pankhurst
Trésorière du Conseil
d'Administration

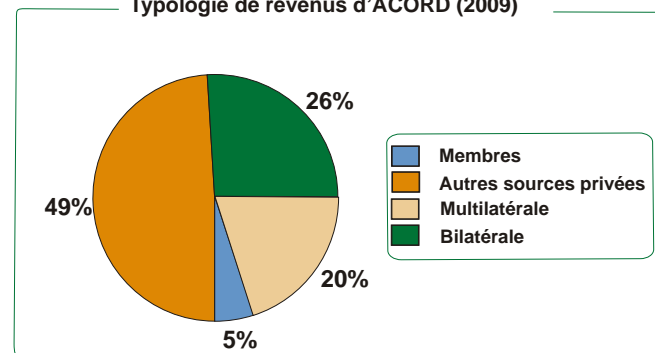
Ibrahim Ouédraogo
Président du Conseil d'Administration

Bilan des comptes au 31 Décembre 2009

(En milliers de Livres Sterling)

	2009	2008
Avoirs actuels		
Immobilisations tangibles	21	1
Avoirs actuels:		
Débiteurs	1,962	2,498
Reliquat en banque et en caisse	850	593
Montants dus à régler dans les douze mois	(1,541)	(1,603)
Avoirs nets	1,292	1,489
Ressources		
Ressources affectés	340	616
Ressources non-affectés	952	873
Ressources nets	1,292	1,489

Typologie de revenus d'ACORD (2009)



7 À propos d'ACORD

ACORD est une organisation panafricaine dont l'action vise à promouvoir la justice sociale et le développement. Elle est présente sur le terrain dans 17 pays où elle met en œuvre des programmes dans les domaines des moyens d'existence, en accordant une attention particulière à la souveraineté alimentaire, à la consolidation de la paix et la transformation des conflits, aux droits des femmes et au VIH/SIDA. La gouvernance et le renforcement de la société civile sont des aspects qui concernent l'ensemble de l'action d'ACORD.

Le Conseil d'Administration fournit des directives et assure le contrôle. Cette structure est appuyée par un processus de consultation internationale de prise de décision. Les éléments clés de ce processus sont l'Assemblée Générale annuelle, la table ronde trisannuelle des donateurs et le Forum d'Apprentissage.

Vision

Une société dans laquelle tous les citoyens peuvent équitablement exercer leurs droits et s'acquitter de leurs responsabilités.

Mission

La mission d'ACORD est de faire cause commune avec les personnes pauvres et celles qui sont privées de leurs droits dans le but d'aboutir à la justice sociale et au développement, en s'appuyant sur des mouvements de citoyens ancrés au niveau local.

Valeurs fondamentales

- Nous croyons que les personnes sont les principaux acteurs de leur survie et de leur propre développement
- Nous œuvrons pour la justice sociale et l'égalité, en particulier en faveur des personnes pauvres et marginalisées
- Pour ce faire, nous travaillons en partenariat avec les collectivités et d'autres organisations
- Nous contribuons à la résolution des conflits qui touchent les communautés avec lesquelles nous travaillons, conscients que la justice sociale et l'égalité sont les fondements d'une paix véritable
- Pour promouvoir ces valeurs, ACORD va effectuer son action avec intégrité et courage
- Nous respectons et faisons valoir la diversité, dans les communautés avec lesquelles nous travaillons et dans notre propre organisation
- Nous cherchons à atteindre l'excellence dans nos actions

Conseil d'Administration

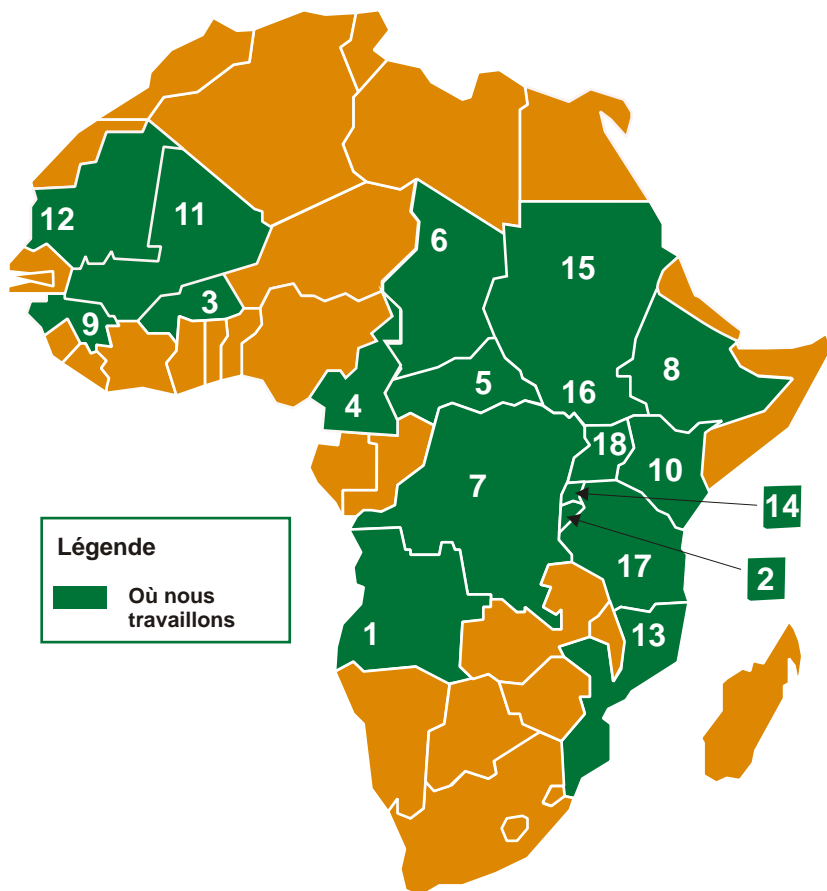
Kevin Teopista M. Akoyi
 Richard Bennett
 Sylli Gandega
 Molly Kane
 Gertrude Kazoviyo
 Kwame Kuffour
 Mutizwa Mukute
 Ibrahim Ouédraogo - Président
 Maggie Pankhurst - Trésorière honoraire
 Betty Plewes

Direction

Ousainou Ngum, Directeur Exécutif
Emime Ndiokubwayo, Responsable des politiques et du plaidoyer (pris fonction en novembre 2009)
Kristin Seljeflot, Responsable financements et développement des partenariats
Carine Kidwingira, Responsable des ressources humaines
Elijah Lutwama, Responsable des services financiers
Monique Van Es, Directrice des opérations de programmes et du développement



Présence d'ACORD en Afrique



Pays où ACORD est présent

- | | | |
|------------------------------|-------------------------------------|--------------------|
| 1. Angola | 7. République Démocratique du Congo | 12. Mauritanie |
| 2. Burundi | 8. Ethiopie | 13. Mozambique |
| 3. Burkina Faso | 9. Guinée | 14. Rwanda |
| 4. Cameroun | 10. Kenya | 15. Soudan du Nord |
| 5. République Centrafricaine | 11. Mali | 16. Soudan du Sud |
| 6. Tchad | | 17. Tanzanie |
| | | 18. Ouganda |

Références

Au-delà des 10%: Faire que le PDDAA fonctionne pour la souveraineté en Afrique. Document d'information sur la politique no.6; juin 2009).



Levez-vous et agissez pour libérer le milliard d'êtres humains. Document d'information sur la politique, no.7; octobre 2009



La réunion de l'OMC de Doha a perdu son aspect développement. Document d'information sur la politique, no.8 novembre 2009



Faire valoir la loi: une synthèse d'un audit sur les pratiques légales en matière de violence sexuelle dans la Région des Grands Lacs



Briser le silence: Redéfinir les approches visant à mettre fin à l'impunité de la violence sexuelle basée sur le genre. (Rapport de la conférence panafricaine, Kampala, Octobre)



Le pouvoir d'agir - Un film de 30 minutes en DVD



Manuel d'ACORD: modèle de paix sociale communautaire et de reconstruction - Faire émerger le leadership pour une paix durable et la reconstruction parmi les communautés divisées.



Ces documents ainsi que d'autres ressources se trouvent sur notre site : www.acordinternational.org

ACORD est une organisation panafricaine présente dans 17 pays et travaillant avec les personnes pauvres et marginalisés pour promouvoir la justice sociale et le développement



Secrétariat ACORD

Bureau de Nairobi:

ACK Garden House
P.O Box 61216 - 00200
Nairobi, Kenya
Tél: + 254 20 272 11 72/ 85/ 86
Fax: + 254 20 272 11 66
E-mail: info@acordinternational.org

Bureau de Londres:

Development House
56 - 64 Leonard Street
Londres, EC2A 4LT
Royaume Uni
Tél: + 44 (0) 20 7065 0850
Fax: + 44 (0) 20 7065 0851

ACORD est une organisation non-gouvernementale enregistrée et gouvernée par un mémorandum et des articles d'association.

Numéro légal d'association : 283302 / enregistrement de la société numéro 1573552.

www.acordinternational.org